



Qui s'y connaît aussi bien ?

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

BAREME D'HONORAIRES "PARTICULIERS" TRANSACTION

A la charge du mandant vendeur " AU 1 AVRIL 2017 "

De €	jusqu'à €	% TTC (TVA en vigueur au 1/04/2017) maxium
1 €	50 000 €	12%
50 001 €	70 000 €	10%
70 001 €	100 000 €	9%
100 001 €	150 000 €	8%
150 001 €	200 000 €	7%
200 001 €	300 000 €	6%
300 001 €	400 000 €	5%
Plus de 400 001€		4%

**C
À
V
E
N
D
R
E**